

**La ville du Blanc-Mesnil recrute
Pour la direction des sports
Un « responsable d'équipement sportif
(maison des arts martiaux) » (H/F)**

MISSIONS

Encadrer une équipe à effectif variable. Assurer des missions d'accueil ainsi que l'entretien, la maintenance et la sécurité de l'équipement.

ACTIVITES

- Veiller au maintien de l'exploitation de l'équipement et de ses annexes à destination de l'ensemble des usagers
- Assurer les missions d'accueil, d'entretien et de surveillance
- Veiller au bon état de l'installation sportive et en assurer sa propreté
- Organiser et contrôler la maintenance, l'hygiène et la sécurité de l'équipement et de ses annexes
- Faire respecter le règlement de l'équipement et de ses annexes
- Veiller à la répartition des vestiaires aux utilisateurs et faire émarger les feuilles de fréquentation
- Veiller au respect du planning d'utilisation mis en place par la direction des Sports
- Informer les usagers des activités associatives et municipales
- Effectuer des transferts de matériels sportifs
- Aider à l'installation du matériel sportif pour les utilisateurs
- Participer à l'entretien des extérieurs et des annexes (tontes, arrosages, travaux divers)
- Assurer l'entretien du matériel et des locaux
- Participer activement à l'organisation des manifestations sportives sur l'équipement
- Appliquer et faire appliquer le règlement de sécurité incendie
- Accueillir et diriger les secours en cas d'incendie

COMPETENCES

- Connaissance du milieu sportif et particulièrement les arts martiaux
- Connaissance des orientations de la collectivité en matière de politique sportive
- Connaissance des procédures d'alerte et de secours (incendie, extincteurs, gaz, alarmes, etc.)
- Connaissance de la réglementation des ERP
- Capacité à transmettre des informations diverses (vers le public, vers la hiérarchie)
- Aptitudes technique à l'entretien (nettoyage) notamment des sols spécifiques dédiés aux arts martiaux et à effectuer des petits travaux de réparation
- Savoir mettre en application les procédures d'alerte
- Disponibilité
- Discrétion

CONDITIONS D'EXERCICE

- SSIAP niveau et SST à jour exigés
- Travail du week-end
- Nocturnes
- Ouverture du service le samedi
- Journées continues
- Astreintes
- Permanences

CADRE STATUTAIRE

Cadre d'emplois des opérateurs des APS, adjoints techniques, agents de maîtrise ou éducateurs des APS

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Responsable des équipements sportifs